

**FORMULAIRE simplifié VOLET 1 JEUNE MEDECIN DE MEDECINE GENERALE EN TEMPS PARTAGE  
VILLE/ HOPITAL**

VOLET 1 - IDENTIFICATION DES STRUCTURES DE SOINS PARTENAIRES DU PROJET	
Exercice hospitalier à temps partiel (poste de contractuel recruté à temps partiel 50% échelon 2)	Exercice ambulatoire
<p><b>Nom :</b> Centre Hospitalier du pays des hautes falaises</p> <p><b>Type :</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> ETS public <input type="checkbox"/> ETS privé <input type="checkbox"/> ESPIC</p>	<p><b>Nom :</b> Centre Intercommunal de Santé</p> <p><b>Type :</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Centre de santé <input type="checkbox"/> Maison de santé pluridisciplinaire <input type="checkbox"/> Cabinet libéral</p>
<p><b>Adresse :</b> 100 avenue du Président François Mitterrand</p> <p><b>CP :</b> 76400</p> <p><b>Ville :</b> FECAMP</p> <p><b>FINESS :</b> 760 780 734</p> <p><b>Directeur :</b> LEFEVRE Richard <b>Courriel / Téléphone :</b> <a href="mailto:direction@ch-fecamp.fr">direction@ch-fecamp.fr</a> <b>Tél. :</b> 02 35 10 90 81</p>	<p><b>Adresse :</b> 122 avenue Jean Lorrain</p> <p><b>CP :</b> 76 400</p> <p><b>Ville :</b> FECAMP</p> <p><b>FINESS :</b> 760 034 652</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> il s'agit d'une zone sous-dense (ZIP / ZAC) <input type="checkbox"/> il s'agit d'un quartier politique de la ville</p>
<p><b>Service et chef de service pour le poste proposé :</b> Docteur PERAY, chef de service des Urgences</p> <p><b>Courriel :</b> <a href="mailto:corinne.peray@ch-fecamp.fr">corinne.peray@ch-fecamp.fr</a></p> <p><b>Téléphone :</b> 02 35 10 92 25</p>	<p><b>Nom du responsable du projet au sein de la structure ambulatoire et/ou du Directeur de la structure ambulatoire:</b> LECROSNIER Serge</p> <p><b>Courriel :</b> <a href="mailto:serge.lecrosnier@sfr.fr">serge.lecrosnier@sfr.fr</a></p> <p><b>Téléphone :</b> 06 11 85 21 18</p>

DESCRIPTIF DU PROJET MEDICAL PARTAGE ENTRE LES STRUCTURES D'ACCUEIL
<p><b>Intitulé du projet médical :</b> Consultations aux urgences</p>
<p><b>Éléments permettant de justifier de l'intérêt de l'accueil d'un nouveau professionnel à temps partagé</b></p> <p>Participation aux missions d'accueil et de prise en charge des patients se présentant aux urgences. Service d'urgences médico – chirurgicales organisé en différents circuits permettant un adressage direct des patients par l'infirmière d'accueil et d'orientation vers la consultation du médecin en exercice partagé. Prises en charge identiques à celles du libéral permettant un désengorgement des urgences par une offre de soins complémentaire à celle des médecins des urgences permettant également de réduire les temps d'attente.</p>
<p><b>Le candidat accueilli participera-t-il à la Permanence des Soins Ambulatoires ? « obligatoire »</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> oui</p> <p><input type="checkbox"/> non</p> <p><b>Si oui, dans quel cadre (lieu, activité, fréquence) ?</b> Au sein du centre de santé par intégration dans la permanence des soins ambulatoires, environ 1 weekend de garde toutes les 6 à 8 semaines.</p>

**Présentation des effectifs dans la structure de soins hospitalière**

Statut	Effectif actuel	Postes vacants	Départs en retraite (prévisions à 2 ans)
Médecins libéraux	0	0	0
Médecins salariés	11	2	
Internes	2	0	
Externes	0	0	
Autres (précisez) :			

**Présentation des effectifs dans la structure de soins libérale**

Statut	Effectif actuel	Postes vacants	Départs en retraite (prévisions à 2 ans)
Médecins libéraux	0	0	0
Médecins salariés	5	1	
Internes	0	0	
Externes	0	0	
Autres (précisez) :			

**Autres éléments sur les structures d'accueil :**

Au sein de la structure hospitalière :

- Recours aux médecins spécialistes intervenant directement aux urgences pour avis médical (cardiologues, pédiatres, gynécologues, chirurgiens, ...).
- Accès au plateau d'imagerie H24 et aux consultations spécialisées sur les créneaux de présence de médecins spécialistes (rhumatologue, diabétologue, néphrologue, dermatologue, ORL, pneumologue, ...).

### VOLET 3 – DESCRIPTIF DU PROFIL DE POSTE

#### Quotités de travail sur les 2 ans du poste (*exprimées en demi-journées*)

##### Année 1

Etablissement: 50%

Structure ambulatoire: 50%

##### Année 2

Etablissement : 50%

Structure ambulatoire : 50%

#### Description des activités cliniques en établissement et dans la structure ambulatoire : « obligatoire »

En établissement :

Au sein du service des urgences, prise en charge des patients adressés directement par l'Infirmière d'Accueil et d'Orientation.  
Circuit de prise en charge des patients (enfants, adultes et personnes âgées) ne nécessitant pas d'hospitalisation.  
Consultation médicale au sein d'un bureau dédié.  
Actes identiques à ceux pratiqués en médecine de ville.

Dans la structure ambulatoire :

Modalités identiques à un exercice libéral.  
Demi journées de consultations de Médecine Générale selon les rendez vous pris par le secrétariat du Centre de Santé.  
Bureau de consultation dédié.  
Tâches administratives assurées par le Centre de Santé (encaissement des honoraires, déclaration d'activité, ...).

#### Autres activités (*facultatif*) :

Possibilité de participation à la vie institutionnelle hospitalière par intégration dans les travaux des commissions et groupes de travail (rédaction de protocoles, hygiène, infections nosocomiales, douleur, nutrition, ...).

**Perspectives de carrière éventuelles sur le territoire à l'issue des deux années de temps partagé :**

Le médecin pourra choisir en fonction de son projet soit de continuer à exercer sur les mêmes modalités d'exercice partagé, soit de basculer à 100% sur l'un des secteurs (hospitalier ou libéral).

Compte tenu des départs en retraite prévus en libéral, une installation est tout à fait possible.

**Autres éléments (*facultatif*) :**

**VOLET 4 –PARTENAIRES DU PROJET (établissement / structure ambulatoire) :**

**Etablissement de santé**

**Signature du directeur :**

**Le Directeur,**

**Richard LEFEVRE**

**Date : le 14 mai 2019**



**Structure ambulatoire**

**Signature du responsable de la structure ambulatoire :**

**Le Vice Président de l'Agglo de Fécamp en charge de la santé,**

**Serge LECROSNIER**

**Date : le 14 mai 2019**

